

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium**

**Numéros d'identification**

N° CAS 15245-12-2

N° CE 239-289-5

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Fabrication de la substance, sa manipulation, son stockage et le contrôle qualité compris.

La vente, le stockage et le contrôle qualité. Secteur industriel.

Formulation d'une solution solide et liquide de la substance pour explosifs ou agents de propulsion industriels, groupes réfrigérants, produits cosmétiques et peintures époxy.

Utilisation industrielle pour la fabrication du ciment et de durcisseurs pour béton dans des briques réfractaires et comme durcisseur dans des peintures bitume en bâtiment.

Utilisation industrielle : Procédé de revêtement de semences par immersion dans une solution fertilisante.

Utilisation industrielle : Addition continue du produit chimique dans le canal des eaux usées.

Utilisation industrielle : Utilisation dans le traitement des eaux usées pour gérer la putréfaction, pour éliminer les mauvaises odeurs, pour inhiber la corrosion, matériau sanitaire et de sécurité.

Utilisation industrielle : Fabrication d'encre pour imprimantes à base de latex.

Utilisation industrielle : Manipulation de la substance solide lors de la fabrication de mélanges explosifs.

Utilisation comme produit intermédiaire ou additif chimique pour la synthèse de substances ou d'articles.

Utilisation industrielle dans la production d'antibiotiques, cultures de bactéries et utilisation comme substance de départ principale pour la synthèse de produits de calcium ultra-purs.

Utilisation industrielle dans le recyclage des matières plastiques.

Utilisation industrielle pour la pulvérisation de métaux revêtus comme étape du processus de trempage pour augmenter le pouvoir de revêtement

Utilisation industrielle de la substance comme fluide caloporteur..

Utilisation professionnelle comme engrais au nitrate d'ammonium et de calcium.

Utilisation professionnelle : Préparation d'un mélange sur site avec cette substance destiné à la fabrication du ciment et de durcisseurs pour béton dans des briques réfractaires et comme durcisseur dans des peintures bitume en bâtiment.

Utilisation professionnelle : Addition continue du produit chimique dans le canal des eaux usées.

Manipulation et utilisation professionnelle de la substance chimique dans les cours d'eau usée.

Utilisation professionnelle de la substance comme fluide caloporteur.

Utilisation professionnelle dans le secteur d'assainissement des sols.

Utilisation professionnelle de peintures époxy pour ouvrages d'art et l'application au rouleau / la pulvérisation non industrielle.

**Utilisations contre-indiquées**

Aucun(e) n'est connu(e).

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

Ameropa AG  
Rebgasse 108  
CH-4102 Binningen

N° de téléphone +41 61 301 2711

N° Fax +41 61 302 9863

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

info@umco.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49 (0)551 192 40 (Giftinformationszentrum Nord)

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4; H302

Eye Dam. 1; H318

#### Classification conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R41

Xn; R22

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

##### Identificateur de produit

15245-12-2 (acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium)

##### Pictogrammes de danger



SGH05



SGH07

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

##### Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330

Rincer la bouche.

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

#### Caractérisation chimique

Dénomination de la substance acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

#### Numéros d'identification

N° CAS 15245-12-2

N° CE 239-289-5

### 3.2 Mélanges

Non applicable. Le produit n'est pas un mélange.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever vêtements contaminés, imbibés.

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## **Après inhalation**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

## **Après contact cutané**

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

## **Après contact oculaire**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

## **Après ingestion**

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible.

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Agent d'extinction approprié**

Mousse; Dioxyde de carbone; extincteur à poudre; Eau pulvérisée

#### **Agent d'extinction non approprié**

Aucune donnée disponible.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### **Pour les secouristes**

Aucune donnée disponible. Equipement de protection personnelle – cf. section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### **Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les poussières.

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs DNEL et PNEC

##### valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium			15245-12-2 239-289-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	13,9	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	24,5	mg/m <sup>3</sup>

##### valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium			15245-12-2 239-289-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	8,33	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8,33	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	6,3	mg/m <sup>3</sup>

##### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium		15245-12-2 239-289-5	
	Eau	eau douce	0,45	mg/l
	Eau	eau marine	0,045	mg/l
	Eau	Eau dégagement intermittent	4,5	mg/l
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	18	mg/l

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible.

#### Equipement de protection individuel

##### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

## Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune donnée disponible.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>	
granulé	
blanc	
<b>Odeur</b>	
Aucune donnée disponible	
<b>Seuil d'odorat</b>	
Aucune donnée disponible	
<b>pH</b>	
Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Aucune donnée disponible	
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Valeur	400 °C
Source	CSR

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## Point de décomposition / Zone de décomposition

Aucune donnée disponible

## Point d'éclair

Aucune donnée disponible

## Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

## Propriétés combura

Aucune donnée disponible

## Propriétés explosives

Aucune donnée disponible

## Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune donnée disponible

## Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;

Aucune donnée disponible

## Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Aucune donnée disponible

## Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

## Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

## Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible

## Densité relative

Aucune donnée disponible

## Densité

Valeur	2,05
Température de référence	20 °C
Source	CSR
Remarque	Densité relative

## Solubilité dans l'eau

Valeur	100 g/l
Source	CSR

## Solubilité(s)

Aucune donnée disponible

## Coefficient de partage: n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

## Viscosité

Aucune donnée disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne sont pas connues.

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë	
DL 50	300 - 2000 mg/kg
Espèces	rat (femelle)
Source	CSR

Toxicité dermale aiguë	
DL 50	> 2000 mg/kg
Espèces	rat
Méthode	OCDE 402
Source	CSR

Toxicité aiguë par inhalation	
Aucune donnée disponible	

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Source	CSR
Évaluation	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Méthode	OECD 437
Source	CSR
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	CSR
Évaluation	non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales	
Méthode	OECD 471
Source	CSR
Évaluation	négatif

Toxicité pour la reproduction	
Voie d'exposition	900
	>= 1500 mg/kg
Type d'examen	NOAEL
Espèces	rat
Méthode	OECD 422
Source	CSR

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

<b>Cancérogénicité</b>	
Aucune donnée disponible	

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	
Aucune donnée disponible	

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>	
Voie d'exposition	orale
NOAEL	>= 1000 mg/kg bw/d
Durée d'exposition	28 j
Espèces	rat
Méthode	OECD 407
Source	CSR

<b>Danger par aspiration</b>	
Aucune donnée disponible	

<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	
Le contact avec les yeux peut provoquer des irritations dues à l'action abrasive (poussière).	

<b>Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée</b>	
L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.	

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur poissons</b>	
CL50	447 mg/l
Durée d'exposition	48 h
Espèces	Cyprinus carpio
Substance de référence	nitrate de ammonium
Source	CSR

<b>Toxicité sur daphnies</b>	
CE50	> 100 mg/l
Durée d'exposition	48 h
Espèces	Daphnia magna
Méthode	OCDE 202
Source	CSR

<b>Toxicité sur algues</b>	
CE50	> 100 mg/l
Durée d'exposition	72 h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata
Méthode	OCDE 201
Source	CSR



# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## Toxicité sur bactéries

Aucune donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### 12.7 Autres données

#### Autres informations

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres données

Aucune donnée disponible.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

**Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Remarque

Annexe I, partie 1 + 2 : n'est pas nommé. En ce qui concerne des produits de décomposition se produisant éventuellement voir la chapitre 10.

# Fiche de données de sécurité CE

Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Etablie le : 14.03.2012

AM-AG003

1.3.0, établi le: 14.03.2012

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

## SECTION 16: Autres Données

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

### Texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées aux paragraphes 2 et 3 (si non cité dans ces paragraphes).

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183 , D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.